



Marché de fournitures électriques 2022-009

Référence de l'Avis de Marché :

Profil acheteur : Avis N° 3848302 publié le 15/03/2022
Site BOAMP : Avis N° 22-38643 publié le 16/03/2022
Site Marché Online : Avis N° AO-2212-2009 publié le 16/03/2022
JOUE :

Référence de publication rectificative :

Support
Parution n° du date

Numéro du marché : 2022-009

Identification du pouvoir adjudicateur :

Mairie de Lescar
Hôtel de ville
Allée du bois d'Ariste - CS70488
64238 Lescar Cedex

Tél. +33 (0)5 59 81 57 00
Fax. +33 (0)5 59 81 57 01
Courriel : contact@lescar.fr
Site profil acheteur : www.demat-ampa.fr

Personne habilitée à signer le marché : Madame la Maire, Valérie REVEL

Objet du marché : Fournitures de matériel électrique

Type de marché : Fournitures

Type de procédure : MAPA

Classification CPV : 31600000-2 / 31680000-6

Lieu d'exécution : Ville de L'ESCAR

Lieu de livraison :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus :

Valeur technique : Définition et appréciation du critère : Au vu du CMT	20/100
Prix : Définition et appréciation du critère : - Au vu du BPU (30 points) - Au vu du chantier masqué (30 points) - Au vu de la remise accordée (10 points)	70/100
Délai de livraison ou d'exécution : Définition et appréciation du critère : Au vu du délai d'urgence de livraison	10/100

Valeur totale finale en HT (du marché ou du lot) :

Montant mini annuel = 5 000€ HT

Montant maxi annuel = 20 000€ HT

Intitulé et numéro ou du lot attribué :

Date d'attribution du marché : 10/08/2022

Nom et adresse du titulaire :

REXEL France
13, Bld du Fort de Vaux
75071 PARIS 17

06 82 66 27 55

philippe.saldubehere@rexel.fr

Siret : 309 304 616 05851

Nombre d'offres reçues : 4 offres

Sous-traitance : Oui Non

Si oui, valeur de la sous-traitance :

En cas de concours :

Nombre de participants :

Nombre de participants étrangers :

Montant de la prime allouée :

Autres infos : (précision le cas échéant sur les lots ou sur les marchés déclarés infructueux ou sans suite)

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction du recours :

L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal Administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP543, 64010 Pau cedex.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 août 2022